

Affaire Coquerel : Rousseau exige une mise en retrait de la commission des Finances, Quatennens s'y oppose

Par **Le Figaro**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 10 minutes

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:00 🔊



Sandrine Rousseau JULIEN DE ROSA / AFP

Visé par une enquête «pour harcèlement et agression sexuels», le député insoumis conteste les faits.

C'est une affaire qui secoue les membres de la Nupes. Mercredi dernier, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire contre le député La France insoumise (LFI) Éric Coquerel pour «*harcèlement et agression sexuels*». Une semaine plus tôt, une ex-militante déposait une plainte contre le parlementaire tout juste élu à la présidence de la prestigieuse commission des Finances à l'Assemblée nationale.

Un poste que, selon Sandrine Rousseau, il ne lui revient pas de garder, pour l'instant. *«Je pense qu'il ne faut pas qu'il préside les séances de la commission des Finances, le temps l'enquête. Je lui ai dit»*, a déclaré la députée écologiste membre de la Nupes sur France 2. Et s'il est *«normal»* qu'Éric Coquerel conteste les faits, *«la police doit faire son enquête de manière sereine»* et *«indépendante»*.

«Je ne l'appelle pas à démissionner», précise Sandrine Rousseau. *«Une fois cette enquête réalisée, il pourra reprendre son poste s'il n'y a rien. S'il y a une mise en examen ou une procédure judiciaire, alors il faudra qu'il démissionne. C'est ce que j'avais demandé pour les miniprouts concernés par des faits bien plus graves. Il faut ce temps-là, il faut respecter la parole des femmes, c'est important.»*

Visiblement, tous les membres de la Nupes ne sont pas sur la même ligne. Sur BFMTV, le député insoumis Adrien Quatennens estime que *«les faits»* visant Éric Coquerel *«ne justifient pas une mise en retraite»* : *«Éric Coquerel est proutident de la commission des Finances, il y fait un bon travail et doit continuer ce travail.»*

De son côté, le comité interne au parti LFI contre les violences sexistes et sexuelles, créé en 2018 à la suite de la vague #MeToo dans le milieu politique, s'était engagé à recevoir la plaignante pour l'entendre. *«Elle a été auditionnée par la cellule de La France insoumise et il y aura une enquête»*, a conclu Adrien Quatennens.

À VOIR AUSSI - Affaire Coquerel: *«Il ne peut pas présider la commission des Finances»*, déclare Sandrine Rousseau